

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle  
des membres de la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé  
tenue le mercredi 11 mai 2022 à 17 h  
à la fois par vidéoconférence et sur place au  
Musée de la mémoire vivante à Saint-Jean-Port-Joli**

**PROJET**

Sont présents au musée ou en ligne (noms suivis d'un astérisque) via la plateforme Zoom :

Louise Bourgeois, présidente	Lucie Bouffard	Chantal Legault
Christine Beaulieu, vice-présidente	Ian Chartrand	Francyne Pellerin*
Jean-Louis Chouinard, trésorier	Martin Chouinard*	Yves Racine
Pierre Morisset, secrétaire	Judith Douville	Bianka Roy
Gaston Bergeron, administrateur	Philippe Dubé*	Mélanie Saumure*
Jean-François Blanchette, administrateur	Gilles Émond	Serge St-Pierre
Dominique Boileau*, administratrice	Louise Fortin	Sandra Zapata, directrice
Sébastien Ouellet, administrateur	Énya Kerhoas*	générale du Musée

**Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue de la présidente du conseil d'administration
2. Vérification du quorum et de la régularité de la convocation
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 mai 2021
6. Présentation du Rapport d'activités 2021-2022 de la direction générale
7. États financiers : présentation du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier terminé le 31 janvier 2022
8. Choix d'une firme comptable pour l'exercice 2022-2023
9. Élections au conseil d'administration
10. Divers
11. Période de questions
12. Clôture de l'assemblée

**1. Mot de bienvenue de la présidente du conseil d'administration**

La présidente du conseil d'administration, Mme Louise Bourgeois, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle constate que l'assemblée se tient sous une formule hybride : sept personnes sont présentes sur place au musée et les autres sont en ligne. Elle mentionne quelques faits saillants de l'année écoulée, entre autres l'adoption de la politique de gouvernance de la Corporation, puis elle présente les membres du conseil d'administration.

**2. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum**

La convocation a été envoyée 15 jours avant l'assemblée. Le quorum (10 personnes) est atteint.

**3. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée**

Mme Bourgeois propose M. Jean-Louis Chouinard comme président d'assemblée. L'assemblée approuve ce choix.

**4. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée**

Mme Bourgeois propose M. Pierre Morisset comme secrétaire d'assemblée. L'assemblée approuve ce choix.

## 5. Adoption de l'ordre du jour

M. Jean-Louis Chouinard lit l'ordre du jour. Celui-ci est adopté sur la proposition de Mme Christine Beaulieu appuyée par M. Jean-François Blanchette.

## 6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 mai 2021

Le procès-verbal ayant été distribué avec la convocation, on accepte la suggestion du président d'assemblée de dispenser le secrétaire d'en faire la lecture. Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 mai 2021 est approuvé sur la proposition de Mme Louise Fortin appuyée par Mme Judith Douville.

## 7. Présentation du Rapport d'activités 2021-2022 de la direction générale

Mme Sandra Zapata présente les principaux points du Rapport annuel 2021-2022 du Musée de la mémoire vivante. Elle signale le projet de médiation à distance *Du Musée à votre foyer* qui a attiré plus de 200 participants, le programme éducatif virtuel auquel plus de 70 classes de niveau primaire ont participé, l'accroissement des collections, les partenariats du Musée et les activités culturelles qui s'y sont tenues. Elle mentionne ensuite les expositions en cours et en préparation. Mme Zapata remercie chaleureusement le personnel du Musée de la mémoire vivante pour sa collaboration efficace et, finalement, elle annonce son départ prochain, le 18 mai, pour un nouvel emploi dans un autre musée.

M. Jean-François Blanchette exprime ses remerciements à Mme Zapata et à toute l'équipe du Musée pour l'excellence du travail accompli au Musée au cours de la dernière année.

L'approbation du Rapport d'activités 2021-2022 est proposée par M. Jean-François Blanchette, appuyée par Mme Louise Fortin et adoptée à l'unanimité.

## 8. États financiers : présentation du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier terminé le 31 janvier 2022

Le trésorier de la corporation, M. Jean-Louis Chouinard, rappelle d'abord que les états financiers sont audités et que les opérations et les immobilisations sont présentées dans deux fonds distincts. Il donne quelques explications sur les divers revenus, dont la somme s'élève à 501 067 \$. Il attire l'attention sur les 112 434 \$ provenant du fonds de dotation. Il détaille les dépenses liées aux activités principales du Musée et précise que les dons destinés au fonds de dotation (71 000 \$) sont considérés comme une dépense. Pour les opérations, l'exercice financier se termine avec des produits de 481 389 \$ et des charges de 364 462 \$ : l'excédent est donc de 116 927 \$ auxquels il faut ajouter les 46 827 \$ d'aide salariale d'urgence du Canada liée à la pandémie.

M. Chouinard rappelle ensuite l'origine du fonds de dotation du Musée de la mémoire vivante. Quand le Musée de la mémoire vivante a été inauguré, un moratoire sur le financement public des nouveaux musées était en vigueur depuis le début des années 2000. Peu après le début de ce moratoire, le ministère de la Culture avait créé le programme Mécénat Placements Culture pour encourager les musées et autres organismes culturels à se constituer des fonds de dotation. Ce programme triplait les dons reçus par les musées. Le Musée de la mémoire vivante a participé à ce programme à partir de 2010 et a décidé que son fonds de dotation serait perpétuel : le capital est inaliénable et le Musée touche les intérêts. La valeur du fonds dépasse actuellement les 2 000 000 \$ et le rendement annuel est de 70 000 à 80 000 \$, exceptionnellement 112 434 \$ en 2021.

## 8. Choix d'une firme comptable pour l'exercice 2022-2023

Il est proposé par M. Yves Racine, appuyé par Mme Chantal Legault et résolu que la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé retienne les services de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice financier qui se terminera le 31 janvier 2023. Adopté à l'unanimité.

## 9. Élections au conseil d'administration

La présidente du conseil, Mme Louise Bourgeois, présente le rapport du comité de mise en candidatures. Le conseil d'administration se renouvelle sur deux ans et comprend neuf membres. Cette année, les

sièges pairs sont en élection et ils sont présentement occupés par Jean-François Blanchette (siège n° 2), Louise Bourgeois (siège n° 4), Gaston Bergeron (siège n° 6) et Pierre Morisset (siège n° 8); Mme Bourgeois et M. Bergeron ne sollicitent pas un nouveau mandat. En outre, exceptionnellement, trois sièges impairs sont aussi en élection : Christine Beaulieu (siège n° 1) et Marie-Laurence Kirouac (siège n° 9) démissionnent en cours de mandat pour des raisons personnelles ou professionnelles, et M. Jean-Louis Chouinard (siège n° 3) a été élu en 2011 pour une année seulement.

La présidente du conseil propose M. Jean-Louis Chouinard comme président d'élection et Mme Sandra Zapata comme secrétaire d'élection. Ces propositions sont acceptées par l'assemblée.

Le président d'élection demande des candidatures successivement pour chacun des sièges.

Au siège n° 2, la candidature de M. Jean-François Blanchette est proposée par M. Gilles Émond. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. M. Blanchette accepte et est donc élu administrateur.

Au siège n° 6, la candidature de Mme Énya Kerhoas est proposée par M. Gaston Bergeron. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. Mme Kerhoas accepte et est donc élue administratrice.

Au siège n° 8, la candidature de M. Pierre Morisset est proposée par Mme Louise Fortin. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. M. Morisset accepte et est donc élu administrateur.

Le président d'élection précise que les personnes élues à un siège impair le seront pour un mandat d'une seule année.

Au siège n° 1, la candidature de M. Gilles Émond est proposée par Mme Louise Bourgeois. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. M. Émond accepte et est donc élu administrateur.

Au siège n° 3, la candidature de Mme Judith Douville est proposée par M. Jean-François Blanchette. Mme Douville accepte et est donc élue administratrice.

Au siège n° 9, la candidature de Mme Lucie Bouffard est proposée par M. Jean-François Blanchette. Mme Bouffard accepte et est donc élue administratrice.

Au siège n° 4, la candidature de M. Claude Duval est proposée par Mme Judith Douville. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. M. Duval accepte et est donc élu administrateur.

Le président d'élection déclare la période d'élections terminée; il félicite et remercie les sept personnes élues, toutes pas acclamation.

## 10. Divers

M. Jean-Louis Chouinard remercie chaleureusement Mme Sandra Zapata pour les 32 mois, soit presque trois ans, qu'elle a passés au Musée. Mme Louise Bourgeois souligne les grandes qualités de Mme Zapata. Celle-ci déclare qu'elle a travaillé au Musée avec une équipe remarquable.

Mme Louise Bourgeois, qui quitte le conseil d'administration, remercie tous les membres du conseil et de l'équipe du Musée. M. Gaston Bergeron et Mme Christine Beaulieu remercient leurs collègues du conseil.

Et M. Philippe Dubé, en ligne, remercie toute l'équipe du Musée pour le travail accompli.

## 11. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

## 12. Clôture de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, M. Jean-Louis Chouinard déclare l'assemblée terminée sur la proposition de Mme Lucie Bouffard appuyée par Mme Christine Beaulieu. Il est 18 h 05.

Pierre Morisset, secrétaire d'assemblée